

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 11 mars 2025

OCCITANIE : LES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE, INDISPENSABLES POUR VALORISER LE PATRIMOINE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) œuvrent à la protection du patrimoine et à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Sur l'ensemble du territoire et au sein des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de la région Occitanie, ils conseillent, accompagnent et émettent des avis en étroite collaboration avec les acteurs locaux, les porteurs de projets et les professionnels.

Ce rôle mérite d'être mieux explicité, tant auprès du grand public que des élus.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture a lancé une campagne de communication relayée aujourd'hui par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie afin de mettre en lumière les missions essentielles et « archi-utiles » des ABF.

Le rôle des ABF

En conciliant conservation du patrimoine et adaptation aux grands enjeux de notre époque, comme **la transition écologique ou le développement économique**, les ABF jouent un rôle majeur et pérenne sur le territoire en s'assurant du respect du patrimoine, des paysages, de la qualité des constructions et de la création architecturale. En Occitanie, ils sont **les interlocuteurs quotidiens des élus et de leurs services** chargés de l'urbanisme, des particuliers, des professionnels mobilisés sur les projets, dont les maîtres d'œuvre, et des acteurs publics locaux.

Les projets suivis par les ABF

Avec leurs équipes, les ABF s'assurent que les travaux de réhabilitation et les constructions neuves s'inscrivent en cohérence avec leur environnement, tout en offrant confort et qualité de vie conformes aux attentes contemporaines. Contrairement aux idées reçues, ils ne refusent que très rarement les projets qui leur sont soumis. Dans la majorité des cas, **les dossiers sont instruits sans difficulté, dans la collégialité et le dialogue**, et peuvent faire l'objet de conseil en amont dans les UDAP, sur le terrain ou lors de permanences en mairies.

Un exemple de dialogue constructif entre les ABF, la maîtrise d'ouvrage et le soutien de municipalités engagées en Occitanie :

À **Formiguères**, dans les **Pyrénées-Orientales** (66), une ancienne grange du village du Capcir a été réhabilitée sur les conseils de l'UDAP des P.O. en concertation permanente avec les propriétaires. Cette région, située en plateau, concentre encore dans ses villages un habitat traditionnel en lien avec ce que fut l'activité dominante : l'élevage ovin et bovin. Ces échanges ont permis d'aboutir à une proposition de belle qualité reprenant les codes architecturaux du village, tels les planches en bois de châtaignier en pose verticale, les façades en moellons houardées à la chaux et au sable locaux et la conservation des maçonneries anciennes. La grange a retrouvé son architecture de montagne tout en offrant à ses propriétaires une habitabilité contemporaine et un confort d'usage.

La campagne de communication

Diffusée dans la presse et en digital, à partir de fin 2024, la campagne « Archi-utiles à notre avenir » repose sur des témoignages d'ABF et des contenus déclinés autour de quatre thématiques complémentaires :

- **La transition écologique** - *Les ABF exploitent le potentiel écologique du bâti existant sans compromettre son intégration urbaine ni sa valeur patrimoniale.*
- **L'essor économique** - *Les ABF contribuent à l'attractivité et au développement équilibré et durable des territoires, en synergie avec les acteurs locaux.*
- **La qualité de vie** - *Les ABF concilient respect de l'identité des lieux et attentes contemporaines en matière d'usage et de confort.*
- **L'accompagnement des propriétaires privés** - *Les ABF sont à l'écoute des particuliers pour leur offrir une expertise adaptée et concrétiser leurs projets.*



Pour en savoir plus, consultez le dossier de presse de la campagne et la page :
www.culture.gouv.fr/archi-utiles

Contacts presse

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr

Victor Fix
Attaché de presse
Tél : 06 03 22 89 45
Mél : vfix@lebureaudecom.fr